



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

SARL TLF – 10, lotissement Lamothe – 97129 Lamentin

Siret 48261013600012 – APE 804C

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

☎ 0590 32 37 43 - 📠 0590 32 37 44 - 0690 645 722 ✉ tlf971@wanadoo.fr

<http://www.tlf.jetts.org>

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (S.S.T.) - Formation initiale -

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (S.S.T.) - Formation initiale -

Connaître les risques d'accidents du travail dans l'entreprise. Savoir réagir efficacement face à une victime. Alerter rapidement les secours appropriés.

Recyclage annuel obligatoire

PERSONNES CONCERNEES :

Ensemble du personnel des entreprises.

CONTENU :

- Présentation du S.S.T.
 - Le plan d'intervention
 - Les accidents du travail dans l'entreprise ou dans la profession
- Rechercher les risques persistants pour protéger
 - Identifier les sources de risques
 - Supprimer ou isoler le risque
- Examiner la victime et faire alerter
 - Est-ce que la victime saigne ? S'étouffe ? Répond aux questions et se plaint ? Respire ?
 - Faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Secourir
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et / ou présente des signes anormaux
 - La victime répond, elle se plaint de brûlures
 - La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
 - La victime ne répond pas, elle respire
 - La victime ne répond pas, elle ne respire pas
- Situations inhérentes aux risques spécifiques

MODALITES

DUREE : 12 heures. Les Caisses Régionales d'Assurance Maladie recommandent, d'un point de vue pédagogique, de scinder le programme en 4 à 6 séances d'une durée comprise entre 2 et 3 heures réparties sur 2 à 3 semaines. **Toutefois, cette formation pourra se dérouler sur 2 jours consécutifs.**

LIEU : Individuel : dans notre centre de formation. Groupe : dans notre centre ou intra entreprise

EFFECTIF : Groupe de 4 à 10 personnes

VALIDATION : Pas d'examen. Le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui à participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs.

Livret aide-mémoire remis avec le certificat S.S.T.

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (S.S.T.) - Recyclage - Recyclage annuel obligatoire.

PERSONNES CONCERNEES :

Titulaires du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail en cours de validité.

CONTENU :

- Rappel du rôle S.S.T.
 - Le plan d'intervention
 - Le point sur les accidents du travail dans l'entreprise ou dans la profession
- Révision - Entraînement
 - Rechercher les risques persistants pour protéger
 - Examiner la victime et faire alerter
 - Secourir
 - Situations inhérentes aux risques spécifiques

MODALITES

DUREE : 4 heures

LIEU : Individuel : dans notre centre de formation. Groupe : dans notre centre ou intra entreprise

EFFECTIF : Groupe de 4 à 10 personnes

VALIDATION : Timbre de recyclage ou carte si bascule PSC1 vers SST